



Expertise médical Sécurité sociale

Par **TSM**, le **23/03/2014** à **19:10**

Bonjour.

Je suis en arrêt pour AT depuis presque 2 ans. Le médecin conseil de la sécu m'a convoqué et a décidé de consolider mon accident sans séquelle indemnisable. Les 3 médecins qui me suivent sont contre cet avis et demandent une expertise que j'attends [s]depuis Mi Novembre 2013[/s]. Depuis mi décembre, je ne touche aucune indemnisation ! C'est un drame!

Je ne suis pas en état de reprendre mon travail. Qu'est-ce j'ai comme recours en attendant ? est-ce normal que c'est si long ?

Merci de vos conseils.

*

Tsm